



Une démission-choc

N° 428 DU 06 NOVEMBRE 2025

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

FORMATION DES PROFESSIONNELS DES MÉDIAS

La HAAC outille les animateurs à Bohicon

PAGE 08

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2026

PAGE 02

La Cour valide l'ajustement du calendrier électoral



ENGAGEMENT CITOYEN ET LEADERSHIP JEUNE AU BÉNIN

PAGE 10



Stéphanie KPONSO : la voix jeune du Fan Club Romuald WADAGNI

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026

PAGE 03

Un Guide pour mieux comprendre le contentieux électoral



ELONA HOUSE
SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

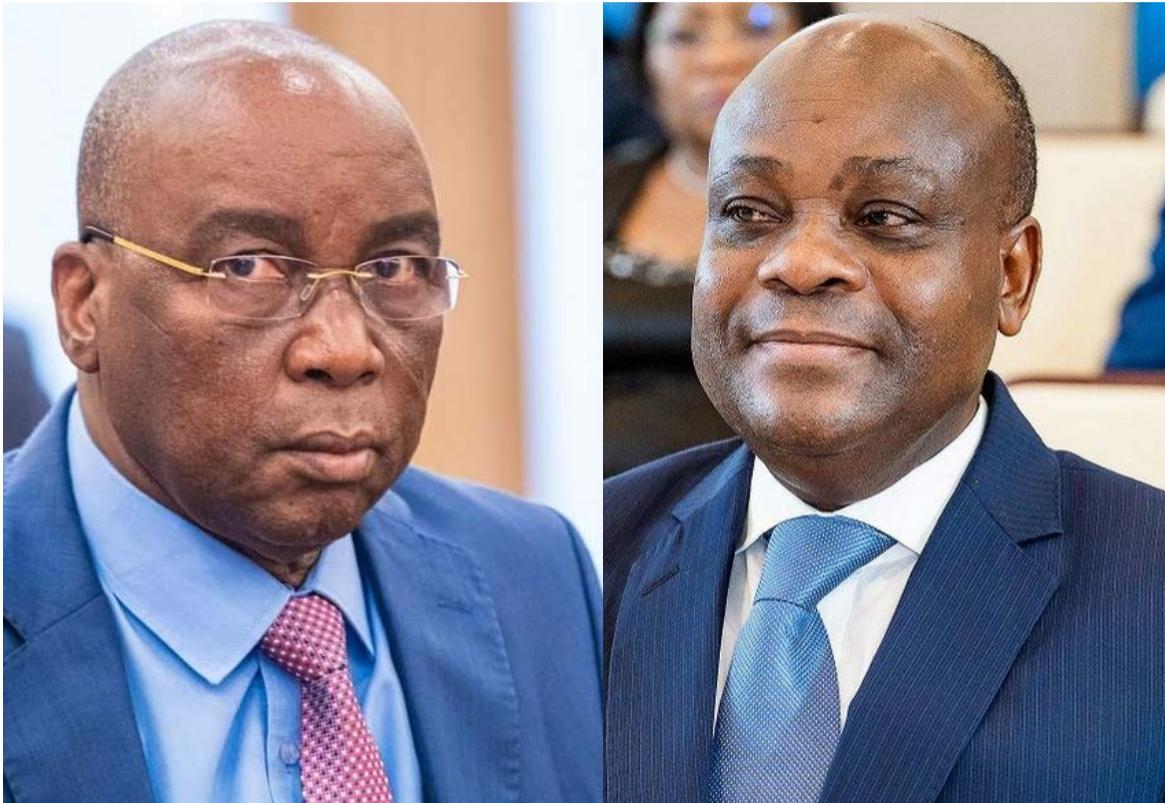


Le cadre idéal pour vos événements inoubliables !

0198904640 / 0144904640

Les résidences
FENOU
APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS
0198904640 / 0144904640
Confort et luxe s'allient pour vous offrir un séjour incroyable.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2026**La Cour valide l'ajustement du calendrier électoral**

Saisie par le président de la CENA, la Cour constitutionnelle a autorisé ce mercredi 05 novembre 2025 une modification exceptionnelle du calendrier électoral. La période de dépôt des candidatures pour les législatives de 2026 est désormais repoussée d'une semaine.

À la suite d'une audience plénière spéciale tenue ce mercredi 05 novembre 2025, la Cour constitutionnelle a rendu une décision importante concernant le processus électoral en cours. En effet, la haute juridiction a statué sur une requête introduite par le président de la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA), M. Saccà Lafia, sollicitant une légère révision du calendrier électoral pour les élections législatives de 2026.

Après examen du dossier et délibération, la Cour a autorisé la CENA à procéder à un ajustement ci-blé des dates de dépôt des candidatures. Ainsi, la période initialement prévue du 08 au 12 novembre 2025 est désormais reprogrammée du 15 au 19 novembre 2025.

Cette décision vise à mettre une meilleure organisation du processus électoral, dans un souci de transparence et d'efficacité. La Cour constitutionnelle a précisé qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle, prise dans le respect des délais légaux et des exigences du calendrier républicain.

L'intégralité de la décision rendue par la Cour sera publiée dans nos prochaines parutions.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN**Votre site d'informations en ligne**

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTE-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENO (Journaliste)
Godfroy MISSAHOGBE (Journaliste)
Youssouf Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

POLITIQUE INTERNE EN TURBULENCE

Une démission-choc

Le parti d'opposition Les Démocrates (LD) traverse une nouvelle secousse : un député suppléant de l'Assemblée nationale, originaire de Tchaourou, a annoncé son départ, pointant des « pratiques regrettables » et un déficit de démocratie interne.

Le mardi 5 novembre 2025, le suppléant député Chabi-Barka Bekourou Nadjibh, en charge d'accompagner l'honorable Habib Woroucoubou, a officiellement fait part de sa démission des Démocrates via un communiqué rapporté par la chaîne Canal 3.

Dans son courrier de retrait, Bekourou Nadjibh met en cause des exigences d'allégeance et l'exclusion selon lui de facto des listes de candidatures aux élections communales. Il évoque notamment sa proximité affichée avec le vice-président du parti, Éric Houndété, qui lui vaudrait, d'après lui, une mise à l'écart sans débat ni justification objective.

Cette démission survient peu après celle de six députés du même parti, dont Michel Sodjonou, et juste à l'heure où l'Assemblée se prépare à examiner un projet de révision constitutionnelle. Ce contexte fragilise davantage la position du parti d'opposition, déjà confronté à l'impossibilité de se maintenir pour la présidentielle faute de parrainage.

Le geste de Bekourou Nadjibh met en lumière les tensions internes au sein des Démocrates : entre coordination locale, hiérarchie nationale et luttes de pouvoir. Le parti doit désormais vérifier s'il s'agit d'un simple événement isolé ou du prélude à une saignée plus large dans ses cadres.

Marie Estelle AKANNI



ÉLECTIONS COMMUNALES 2026

Un Guide pour mieux comprendre le contentieux électoral

La Cour suprême mise sur la clarté et l'accessibilité du droit électoral

En prélude aux élections communales de 2026, la Cour suprême du Bénin vient de publier le Guide du Requérant en matière de contentieux électoral. Un document de référence destiné à éclairer candidats, partis politiques et citoyens sur les procédures à suivre en cas de litige électoral. Objectif : rendre le contentieux plus compréhensible, plus accessible et plus équitable.

Dans un contexte marqué par une volonté de transparence et de renforcement de l'État de droit, la Cour suprême du Bénin franchit une nouvelle étape dans la vulgarisation du droit électoral. Le Guide du Requérant, fraîchement publié, détaille de manière simple et pédagogique les démarches à entreprendre par toute personne souhaitant contester une élection ou une décision liée au processus électoral.

Ce document, fruit d'un travail de vulgarisation juridique, met l'accent sur les délais, les pièces à fournir, les juridictions compétentes, ainsi que les voies de recours disponibles. Il vise notamment à réduire les erreurs de procédure souvent constatées dans les requêtes, et à garantir une meilleure compréhension des règles par les acteurs du jeu électoral.

En rendant ces informations accessibles à tous, la Cour suprême réaffirme son rôle d'arbitre impartial et de garant du bon fonctionnement de la démocratie locale. Ce guide s'inscrit dans une dynamique d'éducation citoyenne et de consolidation des acquis démocratiques, à quelques mois des communales de 2026.

James Meryl ALLAGBE





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou
simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour
toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- SALLES CLIMATISÉES
- GROUPE ELECTROGÈNE



Djassine Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

GOUVERNANCE SOUS LA RUPTURE

Le système Talon décrypté

Depuis 2016, Patrice Talon dirige le Bénin avec une main ferme et une vision claire. Souvent taxée d'autoritaire, sa gouvernance, pourtant fondée sur la rigueur et la réforme, a profondément transformé le pays. Entre incompréhension et efficacité, le Président de la République incarne une méthode politique singulière qui continue de marquer l'histoire contemporaine du Bénin.

Lorsqu'il accède à la magistrature suprême en 2016, Patrice Talon hérite d'un pays en quête de stabilité institutionnelle et de relance économique. Très vite, il imprime sa marque : une gouvernance rigoureuse, exigeante, souvent perçue comme exclusive, mais surtout orientée vers les résultats. Dans l'opinion publique, les critiques fusent. Certains dénoncent une concentration excessive du pouvoir, d'autres un style trop technocratique. Mais le Chef de l'État, fidèle à sa ligne, poursuit son cap sans céder aux pressions ni aux attaques.

Le Président Talon a engagé, avec son équipe, une série de réformes audacieuses dans tous les secteurs : justice, économie, administration publique, infrastructures, éducation, santé, etc. Ces transformations profondes, quoique parfois douloureuses, ont rendu au Bénin un visage nouveau et une réputation de pays stable et crédible sur la scène internationale.

Aujourd'hui, à quelques mois de la fin de son second mandat, le constat est sans appel : le Bénin est mieux gouver-



né, ses institutions sont plus rebâties, et la discipline administrative est devenue une réalité. Derrière cette réussite se cache un homme au caractère entier, perfectionniste, intransigeant sur la performance et allergique à la médiocrité.

Pour autant, Patrice Talon reste un Président souvent incompris. Certains observateurs politiques le disent blessé par l'image d'un dirigeant jugé distant ou autoritaire. Mais pour ses partisans, il n'est qu'un patriote qui refuse le laxisme et la compromission. « Son seul tort, c'est d'avoir exigé de chaque Béninois une part d'effort pour

rebâtir le pays », confient ses soutiens.

Les nostalgiques d'un État permisif ou d'un pouvoir clientéliste l'ont érigé en cible, mais lui n'a jamais dévié de son objectif : construire un Bénin moderne, prospère et respecté. Et, qu'on l'aime ou non, l'histoire retiendra qu'il aura incarné un leadership d'exception, ancré dans la rigueur, l'efficacité et la vision.

Godfrey MISSAHOGBE

Les résidences **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

COMMUNE DU MONO

Lokossa, la ville de l'espérance

Terre d'histoire, de culture et de savoir, Lokossa s'impose aujourd'hui comme un modèle d'excellence au Bénin. De son passé légendaire à son présent tourné vers le développement, la cité du Mono continue de faire parler d'elle par son dynamisme, son patrimoine et ses talents.

Lokossa, la ville de l'espérance. Ce surnom, longtemps chanté par l'artiste Djok Vicoz, incarne bien l'âme de cette cité emblématique du département du Mono. Lokossa, c'est d'abord une terre d'artistes : celle qui a vu naître le célèbre salsa Pedro, virtuose de la musique béninoise, mais aussi la talentueuse chanteuse Anna Teko. C'est également une ville qui a connu de grands dirigeants, à l'image du Général Martin Dohou Azonhisso, dont la rigueur a contribué à en faire l'une des villes les mieux tracées du pays.

Mais Lokossa, c'est surtout un label d'excellence dans le système éducatif béninois. En témoigne la performance exceptionnelle de ses élèves, dont plusieurs ont été classés premiers au baccalauréat national, à l'image de Patrick Junior Hounkپ, premier du Bénin en 2020, surnommé "l'oracle de Lokossa".

Chef-lieu du département du Mono, la ville puise ses racines dans une histoire fascinante. Selon la tradition orale, les premiers habitants venus de Toffo se seraient installés à l'ombre d'un grand iroko, repère sacré indiqué par l'oracle. De l'expression en langue « ko gbé » "Loko tin on sa", qui signifie "allez à l'ombre de l'iroko", est né progressivement le nom Lokossa, francisé au fil du temps.

Située au Nord-Ouest du Mono, la commune couvre 260 km² et regroupe 65 villages répartis dans cinq arrondissements : Lokossa, Ouèdémè, Agamè, Houin et Lokossa centre. Peuplée majoritairement de Ko nou, elle reste une ville cosmopolite où cohabitent Adja, Mina, Fon, Haoussa, Yoruba et Sahwè. Lo-



**Mia wézon wa
Lokossa**

kossa abrite aussi deux grandes sociétés industrielles : la Société des Industries Textiles du Bénin (SITEX) et la Compagnie Béninoise de Textile (CBT).

Le riche patrimoine culturel de Lokossa se manifeste à travers le "Lokossa xwé", célébration populaire, et la cérémonie traditionnelle du "Yé", rituel de purification. Les rythmes locaux tels que le tôba, avivi, zinlin, agbadja, tchinkoumè ou gota rythment encore les fêtes du terroir. À table, les spécialités locales comme le tonklui, le djaba, le gnonmlin, le djègan et le fameux awonto à la sauce de pissemil accueillie de wor gbo, témoignent d'une gastronomie riche et unique.

Sur le plan politique et administratif, Lokossa joue un rôle de premier plan dans le développement du Bénin. Plusieurs de ses fils occupent ou ont occupé de hautes fonctions : Romuald Wadagni, ministre de l'Économie et des Finances ; Séverin Maxime Quenum, ministre de la Justice ; les députés Dakpè Sossou et Rosine Dagniho ; sans oublier Nestor Wadagni, ancien vice-président du Conseil économique et social.

Sous la direction actuelle du maire

Gervais Amavi Hounkپ Houénou, la commune connaît un nouvel élan : réhabilitation des coopératives agricoles, valorisation des palmeraies, asphaltage de 13 km de routes, et lancement prochain du carrefour giratoire de Glo, symbole de la modernisation urbaine.

Outre l'agriculture, le commerce et l'artisanat, l'exploitation des carrières de graviers contribue à l'économie locale. Lokossa séduit aussi par ses atouts touristiques : le musée Gnonnas Pedro, la place de l'indépendance, les hippopotames du lac Doukon, l'Institut National des Sciences et Techniques Industrielles, la forêt sacrée de Lomvodoh, ou encore les vestiges du légendaire iroko à l'origine de son nom.

Fière de son passé et résolument tournée vers l'avenir, Lokossa reste la ville de l'espérance, un modèle d'équilibre entre tradition, culture et modernité.

Youssouf AVOCEGAMOU

FORMATION DES PROFESSIONNELS DES MÉDIAS

La HAAC outille les animateurs à Bohicon

À l'approche des élections générales de 2026, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) met l'accent sur la responsabilité des médias. Un séminaire de formation, ouvert ce mercredi 5 novembre 2025 à Bohicon, réunit des animateurs d'émissions interactives venus de tout le pays pour renforcer leurs capacités professionnelles et déontologiques.

Dans un contexte politique où la parole médiatique joue un rôle crucial, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) poursuit ses efforts pour garantir un espace public apaisé et respectueux du pluralisme démocratique. Ce mercredi 5 novembre 2025, à Bohicon, l'institution a ouvert un séminaire de formation à l'intention des animateurs d'émissions interactives, venus des douze départements du Bénin.



HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION

Ces émissions, très populaires, constituent des canaux essentiels de participation citoyenne. Mais leur spontanéité expose souvent leurs animateurs à des risques d'écart déontologiques, de désinformation ou de manipulation de l'opinion. C'est pour prévenir ces dérives que la HAAC a initié cette session, ouverte au nom du président Édouard C. Loko par le conseiller Armand HOUNSOU.

« Vous êtes des acteurs clés de la consolidation de notre démocratie. Votre parole et vos atti-

tudes à l'antenne influencent la perception du public et la crédibilité du processus électoral », a-t-il déclaré, invitant les participants à la rigueur et au professionnalisme.

Pendant deux jours, les animateurs bénéficieront d'une série de communications sur :

- la réglementation applicable aux médias en période électorale ;
- la gestion de la parole citoyenne à l'antenne ;
- la prévention des dérives verbales et de la désinformation ;
- les bonnes pratiques pour garantir un traitement équilibré et impartial de l'information électorale.

Des journalistes chevronnés, ex-

perts en communication et praticiens de terrain conduisent les échanges à travers études de cas et exercices pratiques.

Ce séminaire, placé sous la présidence effective du président de la HAAC, M. Édouard C. Loko, s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation des médias. Il vise à rappeler que la liberté d'expression, pierre angulaire de la démocratie, s'accompagne d'un devoir de responsabilité.

En renforçant les capacités des animateurs, la HAAC entend consolider un environnement médiatique responsable et contribuer à la tenue d'élections apaisées, crédibles et transparentes au Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE

PROTECTION PLANÉTAIRE ET PAIX DURABLE

L'environnement, victime oubliée des guerres

Chaque 6 novembre, le monde célèbre la Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé. Une date pour rappeler que, dans les zones de guerre, la nature paie souvent le prix du silence et de l'indifférence, longtemps après que les armes se sont tuées.

Instituée par la résolution A/RES/56/4 de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2001, la Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé vise à attirer l'attention sur un fait trop souvent négligé : la destruction de l'environnement est l'une des conséquences les plus durables des conflits armés.

En effet, les guerres laissent derrière elles des terres polluées, des forêts dévastées, des sources d'eau contaminées et des écosystèmes profondément perturbés. Dans la quête d'un avantage militaire, des armées n'hésitent pas à brûler les récoltes, abattre les arbres,



ou empoisonner les puits. Ces pratiques, au-delà des pertes humaines et matérielles, compromettent les ressources naturelles des populations pour des décennies.

Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), au moins 40 % des conflits internes survenus au cours des 60 dernières années sont liés à l'exploitation de ressources naturelles, telles que le bois, les diamants, le pétrole, l'eau ou les terres fertiles. Ces guerres ont deux fois plus de chances de se reproduire, soulignant le lien étroit entre environnement et paix.

Consciente de cet enjeu, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a adopté en 2016 la résolution UNEP/EA.2/Res.15, reconnaissant le rôle des écosystèmes sains et d'une gestion durable des ressources dans la réduction des risques de conflit. Elle appelle également à une meilleure protection de l'environnement pendant les hostilités, condition indispensable à une paix véritablement durable.

L'Union européenne et les Nations Unies ont, dès 2008, uni leurs efforts à travers un partenariat regroupant plusieurs agences onusiennes, afin d'aider les pays à mieux gérer

leurs ressources naturelles et prévenir les tensions. Des programmes de recherche, tels que celui conduit par le PNUE, l'Université McGill et l'Université de Tokyo, ont permis de documenter plus de 150 études de cas sur la gestion des ressources après les conflits.

De plus, un Partenariat pour les femmes et les ressources naturelles a été mis en place entre le PNUE, ONU-Femmes et le PNUD. Cette initiative promeut l'autonomisation des femmes et leur rôle dans la gestion durable des ressources, essentielle à la consolidation de la paix.

Pour les Nations Unies, il ne saurait y avoir de paix durable si les écosystèmes dont dépendent les populations sont détruits. La protection de l'environnement doit donc être considérée comme une composante essentielle des politiques de sécurité et de développement.

Youssouf AVOCEGAMOU

GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE

La SODEF voit le jour

Le Conseil des ministres du mercredi 5 novembre 2025, présidé par le chef de l'État Patrice Talon, a acté la création de la Société de Développement forestier (SODEF S.A) et approuvé ses statuts. Une décision qui marque une nouvelle étape dans la politique nationale de gestion durable des forêts et de valorisation du bois au Bénin.

Dans la droite ligne de la réforme du secteur forestier, le gouvernement béninois a validé ce mercredi 5 novembre 2025 la mise en place de la Société de Développement forestier (SODEF S.A). Cette nouvelle structure publique s'inscrit dans la continuité de la politique de modernisation et de durabilité de la filière bois, tout en intégrant une forte dimension écologique et communautaire.

La SODEF S.A aura pour mission principale de stimuler la production de bois énergie, tout en favorisant le développement d'une économie locale inclusive. Les populations riveraines seront ainsi associées aux activités de reboisement, d'exploitation et de transformation, dans une logique de participation et de partage des bénéfices.

Sur le plan environnemental, la société veillera à préserver les équilibres climatiques et à contribuer à la séquestration du carbone, à la sauvegarde de la biodiversité, ainsi qu'à la protection des sols. Elle constituera un acteur clé dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et dans la mise en œuvre de la politique forestière nationale.

D'un point de vue économique, la SODEF S.A interviendra dans la production de bois d'œuvre, la transformation industrielle du bois et la création d'emplois verts. Ses activités incluront la gestion

durable des forêts classées et des domaines forestiers confiés par la Direction générale des Eaux, Forêts et Chasse.

À terme, cette initiative permettra d'assurer la sécurisation du patrimoine forestier de l'État, la mise en place de plantations forestières modernes, et l'exploitation rationnelle des produits forestiers. La SODEF S.A succédera officiellement à la Société nationale du Bois (SONAB), dont elle reprend les attributions et missions.

Le ministre du Développement durable, en collaboration avec ses homologues sectoriels, est chargé de prendre les dispositions nécessaires pour l'opérationnalisation effective de cette nouvelle société d'État.

Par cette réforme, le gouvernement entend faire de la SODEF S.A un instrument stratégique au service d'une gestion durable et économique des forêts béninoises, conciliant développement, emploi et protection de l'environnement.

Youssouf AVOCEGAMOU

REPUBLIQUE DU BENIN
Paysen-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETAIRAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

N° 33/2025/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 5 novembre 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

1-1. Transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi portant code des forêts et de la faune en République du Bénin.

Les textes de loi qui réglementent le secteur forestier dans notre pays sont épars et traitent séparément des domaines spécifiques relatifs à la flore, la faune, au commerce international des espèces de faune et de flore, aux pâturages et parcours naturels.

A cet égard, la loi n° 93-009 du 2 juillet 1993 portant régime des forêts en République du Bénin, qui est la référence, mérite une actualisation au regard des évolutions enregistrées au fil des années.

Aussi, s'est-il avéré pertinent de regrouper l'ensemble des textes de loi en un seul code qui couvre tous les champs de la gouvernance du secteur forestier pour une mise en cohérence globale.

I-2. Institutionnalisation des Pôles économiques régionaux d'industrie légère et d'agro-industrie.

Dans la logique de sa politique de promotion industrielle, le Gouvernement a, en application de la loi n° 2022-38 du 03 janvier 2023 fixant le régime des zones économiques spéciales en République du Bénin, mis en place un cadre physique de développement des industries qui y ont accès.

Quelques années seulement après, il est encourageant de noter que la zone économique spéciale de Glo-Djigbé connaît un essor remarquable, une dynamique qui viendront conforter celles de Sémé-Podji et de Kétou.

En vue de consolider les retombées de cette politique, il devient indispensable de mettre en place, par région, un modèle de cadre physique

de développement des entreprises agréées au code des investissements et intervenant dans les domaines dédiés à l'agro-industrie et à l'industrie légère mais qui, en raison de leurs tailles et/ou de leurs activités, ne peuvent accéder aux zones économiques spéciales.

C'est ce qui motive la création des Pôles économiques régionaux sous la responsabilité d'Authorities d'administration et de régulation. Celles-ci auront des missions spécifiques incluant notamment la réalisation d'études de faisabilité, la sélection des sites et le zonage des tracés.

Le présent décret en précise les modalités d'implémentation dont l'effet escompté est le développement équilibré du territoire.

I-3. Crédit de la Société de Développement forestier (SODEF S.A) et approbation de ses statuts.

Dans la poursuite de la restructuration de la filière bois pour promouvoir davantage la production de bois énergie, cette société s'attellera à contribuer au développement d'une économie locale avec l'inclusion des populations riveraines. Elle veillera à préserver les enjeux climatiques et environnementaux tels que la séquestration de carbone, l'atteinte des objectifs de développement durable, la sauvegarde de la biodiversité et des sols.

De même, seront pris en considération, les enjeux économiques à travers la production de bois d'œuvre, la transformation du bois avec la création d'emplois qui s'ensuit ; la gestion et l'exploitation durable des forêts classées et autres domaines forestiers mis sous sa gestion par la Direction générale des Eaux, Forêts et Chasse.

Ces interventions impliquent par ailleurs la sécurisation du domaine forestier de l'Etat, la surveillance, la mise en place des plantations forestières et l'exploitation des produits qui en sont issus, en conformité avec les objectifs de développement durable et la politique forestière du pays.

À terme, il est attendu de meilleurs résultats dans le développement et la valorisation des produits forestiers répondant au besoin d'aménagement durable des forêts sous sa tutelle.

Pour ce faire, la SODEF S.A. reprendra les attributions de la Société nationale du Bois (SONAB).

Le ministre chargé du Développement durable prendra, en lien avec les autres ministres concernés, les dispositions nécessaires à son opérationnalisation.

Comme autres mesures normatives, ont été adoptés les décrets portant :

- transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi relative à la répression du faux monnayage et des autres atteintes aux signes monétaires en République du Bénin ;
- attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence judiciaire de l'Etat ;
- approbation des statuts modifiés de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) S.A.

II- Communications.

II-1. Réalisation d'études dans le cadre de la construction ou de la réhabilitation de quatre-vingts (80) retenues d'eau dans différentes localités du Bénin.

Ces études participent de la mise en valeur du potentiel hydroagricole dont recèle le pays en vue de développer la pratique de l'irrigation par la maîtrise totale de l'eau. L'objectif est de renforcer les capacités de résilience de notre agriculture et d'accroître sa compétitivité.

A cet effet, il est prévu la construction de soixante retenues d'eau à vocation agropastorale et la réhabilitation de vingt autres réparties dans plusieurs départements et communes.

Le Conseil a marqué son accord pour la contractualisation avec un groupement de bureaux spécialisés, aux fins de conduire ces missions.

II-2. Contractualisation avec diverses sociétés dans le cadre du projet de construction du siège des Institutions de Régulation à Cotonou.

Il s'agit d'un complexe immobilier de type R+8 avec un sous-sol à usage de parking, implanté sur une superficie de 9821 m² qui permettra d'offrir aussi bien un cadre de travail confortable aux personnels desdites institutions que des facilités d'accès aux usagers.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé, sous cette rubrique :

- la participation de notre pays à la 54^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine vétérinaires de Dakar, du 17 au 21 novembre 2025 à Lomé, au Togo ; puis
- l'organisation au Bénin, d'une conférence sur le Logement en Afrique francophone, du 5 au 7 février 2026.

Fait à Cotonou, le 5 novembre 2025,
Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Bouard OUIN-OURO.

ENGAGEMENT CITOYEN ET LEADERSHIP JEUNE AU BÉNIN**Stéphanie KPONSO : la voix jeune du Fan Club Romuald WADAGNI**

À la tête de la direction exécutive du Fan Club Romuald WADAGNI, Stéphanie Bibiane KPONSO incarne une nouvelle génération de leaders engagés pour un Bénin fort et exemplaire. Dans une interview exclusive accordée à L'Emblème du Jour, elle revient sur la vision, les ambitions et les actions de ce mouvement citoyen en pleine expansion.

Interview exclusive avec Stéphanie Bibiane KPONSO, Directrice exécutive du Fan Club Romuald WADAGNI

L'Emblème du Jour : Bonjour madame. Pour commencer, pouvez-vous nous présenter à nos lecteurs ?

Stéphanie B. KPONSO : Bonjour, et merci pour cette belle opportunité. Je suis Stéphanie Bibiane KPONSO, directrice exécutive du Fan Club Romuald WADAGNI. Diplômée en marketing et communication, je suis passionnée par le leadership, la jeunesse et le développement de notre pays. Mon engagement au sein du Fan Club découle de ma conviction profonde que la jeunesse béninoise doit jouer un rôle clé dans la promotion de la bonne gouvernance, du patriotisme et du leadership inspirant incarné par le ministre Romuald WADAGNI.

L'Emblème du Jour : Quel est concrètement votre rôle en tant que directrice exécutive du Fan Club ?

Stéphanie B. KPONSO : En tant que directrice exécutive, je coordonne l'ensemble des activités du Fan Club à l'échelle nationale. Je veille à la mise en œuvre de notre stratégie de communication, à la cohésion entre nos différentes délégations régionales et à la mobilisation des jeunes autour de nos valeurs : le travail, la discipline, l'intégrité et l'engagement.

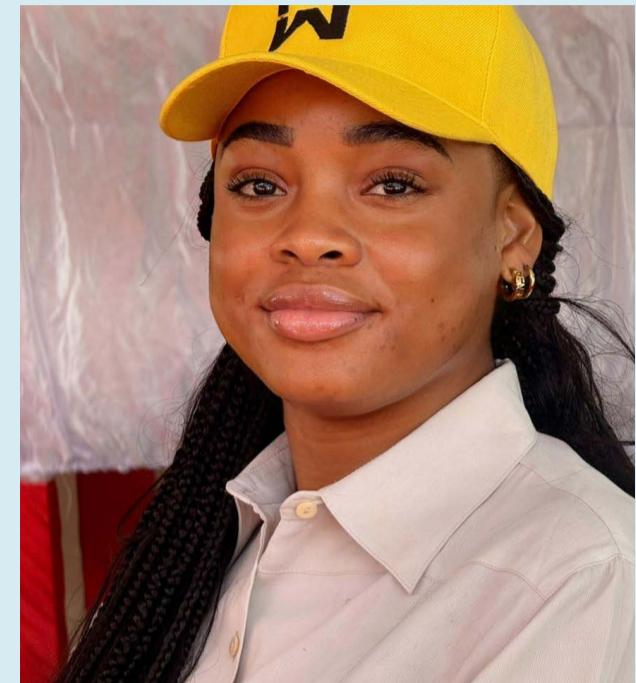
ment. Mon rôle consiste à faire en sorte que chaque action menée par le Fan Club ait un impact concret sur le terrain.

L'Emblème du Jour : Comment fonctionne le Fan Club Romuald WADAGNI et quelles ont été vos principales activités avant et après l'inauguration du siège national ?

Stéphanie B. KPONSO : Le Fan Club est une structure dynamique et participative, dotée d'un bureau national, de coordinations départementales et d'un réseau de jeunes bénévoles très motivés. Avant l'inauguration du siège national, nous avons concentré nos efforts sur la sensibilisation, la mobilisation et la structuration interne. Depuis cette inauguration, nous avons enclenché une nouvelle phase axée sur l'action et l'impact : campagnes digitales, activités de terrain, rencontres citoyennes, et collaborations avec d'autres mouvements et partis politiques. Cet engouement montre bien que la jeunesse béninoise a soif d'initiatives constructives et inspirantes.

L'Emblème du Jour : Quelles sont les activités prévues dans l'immédiat ?

Stéphanie B. KPONSO : Nous organisons une retraite stratégique de réflexion à Ouidah ce samedi 8 novembre 2025. Ce moment nous permettra de définir notre plan d'action autour de plusieurs projets : campagnes de sensibilisation dans les écoles et universités, sessions d'échanges avec de jeunes entrepreneurs, et mise en place officielle de nos cellules départementales, notamment l'inauguration prochaine du siège départemental de la Donga. Nous travaillons également à renforcer notre présence sur les réseaux sociaux pour mieux communiquer avec la jeunesse et faire connaître nos actions à travers tout le



Bénin.

L'Emblème du Jour : Quel message souhaitez-vous adresser aux jeunes béninois ?

Stéphanie B. KPONSO : En tant que jeune béninoise, je voudrais dire à ma génération que le changement ne viendra pas de l'extérieur. Il commence par nous-mêmes : par notre engagement, notre discipline et notre amour du pays. Le Fan Club Romuald WADAGNI n'est pas qu'un simple fan club : c'est une école de leadership et une plateforme d'action citoyenne, où chaque jeune fille ou garçon peut apprendre, contribuer et grandir. J'invite tous les jeunes engagés à nous rejoindre pour bâtir ensemble un Bénin fort, uni et prospère.

Propos recueillis par la rédaction de L'Emblème du Jour

GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES**Le bois sous contrôle**

Entre interdiction d'exportation, reboisement massif et gestion décentralisée, le Bénin repense sa politique forestière pour la décennie 2023-2032. Objectif : freiner la déforestation et restaurer des milliers d'hectares de forêts, tout en impliquant les communautés locales.

La gestion du bois au Bénin s'inscrit aujourd'hui dans une dynamique de protection accrue des forêts et de reboisement systématique. Face à la déforestation galopante causée par l'agriculture extensive, les feux de brousse et l'exploitation du charbon de bois, le gouvernement a pris des mesures fortes, notamment l'interdiction d'exporter certains bois et produits dérivés depuis le 20 mai 2024.

Cette décision, saluée par les experts environnementaux, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique forestière décennale (2023-2032). Celle-ci vise à préserver les ressources forestières, moderniser leur exploitation et encourager la restauration des écosystèmes dégradés. Le programme prévoit le reboisement

de 150 000 hectares d'ici 2030 et la formation de pépiniéristes dans tout le pays.

La gestion décentralisée constitue une innovation majeure : les départements et les communes sont désormais associés à la protection et à l'exploitation rationnelle des ressources forestières. Cette approche, bien qu'ambitieuse, nécessite une coordination rigoureuse pour éviter les dérives politiques ou administratives.

Sur le terrain, des initiatives locales se multiplient. Dans la forêt classée de Dan, par exemple, les communautés s'impliquent directement dans la restauration des espaces détruits, soutenues par les services forestiers et les partenaires techniques.

Cependant, les défis demeurent nombreux : manque de transparence dans la gestion des taxes forestières, faiblesse de la gouvernance locale et persistance de pratiques informelles d'exploitation. Le secteur forestier traditionnel, encore peu structuré, se heurte à la limitation

des droits d'usage et à la faible valorisation économique du bois.

Selon plusieurs études, si le bois d'œuvre reste disponible, la pénurie de bois de service pourrait s'aggraver dans les prochaines années sans une stratégie d'adaptation efficace. Des programmes de recherche sur le teck, essence phare du reboisement au Bénin, sont déjà en cours pour anticiper cette évolution.

La politique forestière béninoise se veut donc un modèle d'équilibre entre exploitation raisonnée et préservation durable. En alliant engagement communautaire, innovation et coopération internationale, le Bénin trace la voie d'une gestion du bois respectueuse de la nature et tournée vers l'avenir.

Youssouf AVOCEGAMOU

PATRIMOINE CULTUREL ET MÉMOIRE VIVANTE

Les archives du spectacle à l'honneur

Du 03 au 05 novembre 2025, la Bibliothèque Nationale du Bénin a accueilli à Porto-Novo un séminaire inédit sur la conservation et la valorisation des archives du spectacle vivant. Une initiative qui met en lumière la danse, la mémoire et les enjeux du patrimoine immatériel.

La Bibliothèque Nationale du Bénin (BNB) a organisé, du 03 au 05 novembre 2025 à Porto-Novo, un séminaire de formation sur les archives du spectacle, autour du thème : « Constitution, déploiement et valorisation des collections d'archives et de fonds documentaires sur la danse et le spectacle vivant ». Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'un projet de coopération soutenu par l'Institut Français, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon, a rassemblé une diversité d'acteurs culturels : bibliothécaires, archivistes, documentalistes, médiateurs culturels, chorégraphes, danseurs et administrateurs de compagnies de danse.

Les travaux ont été animés par Anne Décoret-Ahiha, anthropo-

logue de la danse et contributrice à la plateforme Numéridanse, et Alice Poncet, spécialiste en valorisation patrimoniale et transformation numérique. Ces deux expertes françaises ont partagé leurs expériences sur les moyens de préserver et de valoriser les archives du spectacle dans un monde en pleine mutation numérique.

Invité spécial de ce séminaire, Richard ADOSSOU, chorégraphe béninois reconnu et professeur certifié, a pris part à un débat dirigé par les formatrices. Il y a exposé les défis auxquels font face les institutions de mémoire en Afrique dans la gestion des archives du spectacle, tout en mettant en avant les opportunités offertes par les plateformes numériques pour une meilleure diffusion et valorisation du patrimoine culturel.

Les échanges ont également permis d'aborder la question de la mémoire des arts du spectacle au Bénin et en Afrique, un domaine encore peu exploré mais essentiel à la transmission des savoirs et pratiques artistiques.



En conclusion, les participants ont été invités à concevoir des stratégies de médiation innovantes, à la fois numériques et physiques, pour rendre les fonds documentaires consacrés aux arts du spectacle plus accessibles aux chercheurs et au grand public.

Par cette initiative, la Bibliothèque Nationale du Bénin ré-

affirme son engagement pour la préservation du patrimoine immatériel et la promotion de la danse et du spectacle vivant comme éléments constitutifs de la mémoire collective nationale.

Youssouf AVOCEGAMOU

FRUITS ET LÉGUMES AU BÉNIN

Le corossol, un vrai délice tropical

Appelé chap chap dans certaines localités du Bénin, le corossol séduit par son goût unique, son parfum exotique et ses nombreuses vertus. Bien que sa production ne soit pas encore bien structurée, ce fruit tropical gagne du terrain dans les vergers béninois et sur les marchés locaux.

Le corossol ou chap chap, un fruit plein de saveurs et de vertus

Le corossol, encore appelé corossol épineux ou cachiment, provient du corossolier (*Annona muricata*), un arbre tropical de la famille des Annonaceae. Originaire d'Amérique du Sud, il s'est largement répandu dans les régions tropicales du monde, notamment en Afrique, en Asie et en Océanie. Au Bénin, cet arbre trouve un climat favorable dans plusieurs zones du Sud et du Centre, où il pousse aussi bien dans les jardins familiaux que dans quelques plantations.

Le fruit du corossolier, de forme ovoïde, peut atteindre jusqu'à 25

cm de long et peser entre 1 et 3 kg. Son écorce verte recouverte de petites épines souples cache une chair blanche, juteuse, parfumée et légèrement acidulée. Très rafraîchissant, le corossol se consomme nature, en jus, en glaces ou en confitures.

Un fruit nutritif et riche en vitamines

Sur le plan nutritionnel, le corossol est une véritable source d'énergie. Il contient des glucides, principalement du fructose, ainsi qu'une quantité appréciable de vitamines C, B1 et B2. Sa forte teneur en eau lui confère un effet diurétique naturel. Il apporte aussi du fer, du phosphore et du potassium, essentiels pour le bon fonctionnement de l'organisme.

Son goût, à la fois sucré et acidulé, évoque pour certains celui du litchi ou de la mangue. En bouche, sa texture filandreuse rappelle la rhubarbe, ce qui en fait un fruit très apprécié dans les prépara-

tions locales comme dans les recettes modernes.

Entre croyances populaires et prudence scientifique

Au-delà de ses qualités gustatives, le corossol est aussi au cœur de nombreuses croyances médicales. Dans plusieurs cultures africaines, les feuilles et la chair du fruit sont utilisées pour traiter les troubles du sommeil, les affections cardiaques ou encore certaines infections parasitaires.

Cependant, malgré les rumeurs circulant sur ses préputés effets anticancéreux, aucune preuve scientifique ne confirme ces allégations. Des études indiquent même qu'une consommation excessive pourrait être néfaste, certains composants chimiques pouvant avoir des effets sur le système nerveux.

Une richesse à mieux valoriser

Au Bénin, le corossol reste encore

sous-exploité malgré sa grande valeur économique et nutritionnelle. Sa transformation artisanale en jus ou en glaces reste marginale, alors qu'il pourrait représenter une filière prometteuse pour les producteurs locaux.

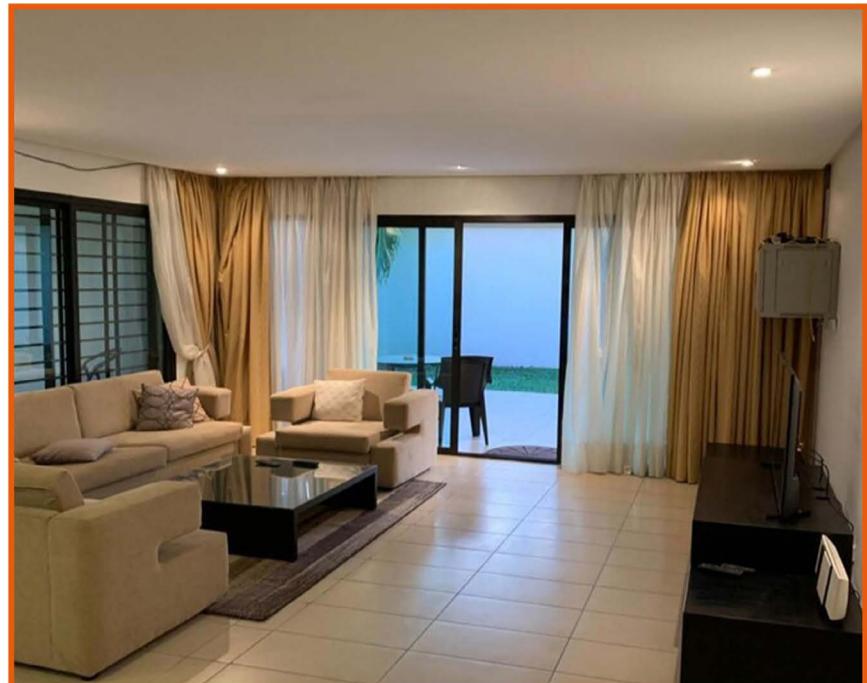
Avec une meilleure organisation de la production, la promotion du reboisement du corossolier et le soutien à la transformation agroalimentaire, ce fruit tropical pourrait devenir un produit phare des marchés béninois et une fierté agricole nationale.

Youssouf AVOCEGAMOU



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



**APPARTEMENTS
ET CHAMBRES
MEUBLÉS**

Les résidences
FENOУ



Porto-Novo, Djassine Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707